

FORMATION GESTIONNAIRE D'AIDES A LA NAVIGATION – NIVEAU 1

Plouzané, France



FORMATION

La France (École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer (ENSAM)) organise en partenariat avec l'Académie Mondiale de l'Association Internationale de Signalisation Maritime (AISM) du 18 au 29 novembre 2019 et du 9 au 13 décembre 2019 pour la sixième fois une session de formation de gestionnaire d'aides à la navigation de Niveau 1 en langue française pour les personnels Phares et Balises nationaux, ouvert à des représentants d'Etats africains francophones.

Les participants bénéficieront de cours théoriques délivrés en français par des personnels du CEREMA, de l'AISM et des intervenants de haut niveau, dont chacun est un expert dans son domaine. Du 2 au 6 décembre 2019, une session de formation à l'outil SIRA d'analyse du risque, et une série de visites techniques sont également organisées pour les représentants d'Etats africains francophones, avec le soutien des membres industriels français de l'AISM.

Les compétences acquises seront évaluées (trois contrôles écrits et une étude de cas). Un certificat de Niveau 1 de gestionnaire d'aides à la navigation, internationalement reconnu, sera remis à chaque participant ayant satisfait aux évaluations des compétences acquises.

OBJECTIF

La formation couvre la totalité du programme de niveau 1 de gestionnaire d'aides à la navigation détaillé dans le modèle de cours de l'AISM L1.1.

Elle comprend 3 modules, le module Ingénierie nautique du 18 au 22 novembre 2019, le module Ingénierie Technique du 25 au 29 novembre 2019 et le module Pilotage et activité du service du 9 au 13 décembre 2019. La totalité des cours est délivré à Plouzané, Finistère.

Le programme est basé principalement sur les informations contenues dans le NAVGUIDE dont un exemplaire sera remis à chaque participant le premier jour de la formation.

INSCRIPTION

Quatre places sont disponibles pour des représentants d'Etats côtiers d'Afrique francophone, en charge de la gestion des aides à la navigation, y compris les services de trafic maritime (VTS), au sein des autorités nationales compétentes, agences, autorités portuaires.

L'inscription doit être effectuée avant le 18 octobre 2019 en adressant le formulaire joint par courriel à l'Académie (academy@iala-aism.org).



PRISE EN CHARGE DES FRAIS

Les frais de scolarité sont gracieusement pris en charge par l'administration française.

Les participants doivent assurer le financement de leurs autres frais (déplacements, hébergement, nourriture, ...). Les frais liés aux formalités de visas sont entièrement à la charge des participants. Il est conseillé de faire la demande auprès des consulats au moins un mois avant la date du début du stage et de contracter une assurance voyage. Des lettres d'invitation seront envoyées à tous les participants ou à leur organisation.

Tous les frais liés aux visites techniques seront pris en charge par divers sponsors, dont l'Académie Mondiale de l'AIMS et les membres industriels de l'AIMS (hébergements, repas, transports).

Pour les participants bénéficiant d'une prise en charge de leurs frais de séjour par un donateur (Académie, OMI, ...), elle débutera le dimanche 17 novembre 2019 et se terminera le samedi 14 décembre 2019. Les participants bénéficiant de remboursements de frais doivent adresser leurs demandes avec les justificatifs à Mme Isabelle Bracq (isabelle.bracq@iala-aism.org).

Sous peine de ne pas pouvoir bénéficier des versements, les stagiaires devront avoir communiqué les informations bancaires nécessaires (voir fiche d'identification jointe), et les avoir fait valider avec l'AIMS avant leur départ pour la France.

SEMAINE INTERMEDIAIRE (SIRA, VISITES, ...)

Les stagiaires d'Etats d'Afrique francophone pourront participer à une session de formation SIRA et des visites et réunions techniques qui seront organisées entre les deux premiers modules et le dernier. La formation SIRA est organisée par l'École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer (ENSAM).

Le programme est en cours de finalisation, prenant en compte les visites déjà prévues au titre de la formation : subdivision Phares et Balises, Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage (CROSS), Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM).

Des informations spécifiques seront communiquées aux stagiaires (programme, hébergement, transports).

DEPLACEMENTS

Il est recommandé aux stagiaires d'Etats d'Afrique francophone de prendre un billet d'avion aller/retour depuis leur pays jusqu'à Brest.

Il est recommandé que tous les participants arrivent à Plouzané avant 18h00 le dimanche 17 novembre 2019.

EQUIPEMENT PERSONNEL

Il est recommandé à chaque participant d'apporter avec lui un ordinateur portable. Le code vestimentaire pour les participants est une tenue élégante et décontractée (pas de cravate), pour les cours et les visites. Une veste portée avec une cravate, un uniforme ou une tenue nationale traditionnelle pourront être portés le premier jour pour la photographie de groupe, ainsi que le dernier jour, pour la cérémonie de clôture.

LOCALISATION

Les cours sont organisés par l'ENSAM, en partenariat avec le CEREMA, sur le site de Brest.

École nationale de la sécurité et de l'administration de la mer

38, rue Gabriel Péri

CS 88705 - 44187 NANTES CEDEX 4

Tél. : 00 33 (0)9 70 00 04 50

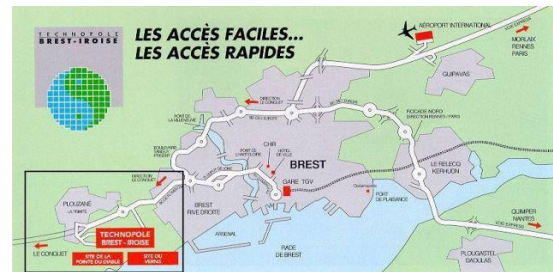
Adresse courriel : ensam@developpement-durable.gouv.fr

CEREMA

Technopôle Brest Iroise, 155 rue Pierre Bouguer

BP 5 – 29280 Plouzané

Tél : +33 (0)2 98 05 67 50



POSSIBILITES D'HEBERGEMENT

L'Académie effectuera une pré-réservation d'une chambre standard pour l'ensemble des stagiaires d'Etats d'Afrique francophone à l'AppartCity de Brest. Les stagiaires devront confirmer les pré-réservations, ou faire des réservations dans d'autres hôtels.

- ✓ Chaque stagiaire est responsable de la réservation de son hébergement
- ✓ Garantie de réservation : toutes les réservations doivent être garanties par le dépôt des informations relatives à une carte bancaire de paiement
- ✓ Chaque stagiaire est responsable de la prise en charge de toutes les dépenses dans les hôtels.
- ✓ Annulation : voir les clauses particulières de chaque établissement

AppartCity Brest place de Strasbourg

A 45 minutes avec le tram et le bus depuis le centre de formation de Plouzané

16-18, rue du Vercors - 29200 BREST

Tél : 02 98 42 62 01 Fax : 02 98 42 62 02

brest-strasbourg@appartcity.com

Studio : 45,90 € par nuit pour une personne (avec le wifi)

Possibilités de restauration pour le midi

[Restaurant associatif de Kernévent](#)

Repas à partir de 10,55€ - lien suivant : <http://services.imt-atlantique.fr/rak/>

[Restaurant universitaire](#)

Repas à partir de 7,92 €



INSCRIPTION A LA FORMATION NIVEAU 1 – FRANCE 2019 – GESTIONNAIRE D'AIDES A LA NAVIGATION

Fiche à retourner complétée à Jacques Manchard (academy@iala-aism.org)
Important : Joindre une photocopie du passeport
ainsi qu'une copie du relevé d'identité bancaire, dans le cas d'une prise en charge

Informations personnelles

Nom
Prénom
Qualité, grade (M., Mme, Capitaine, ...)
Date de naissance
Lieu de naissance
Nationalité actuelle
Nationalité de naissance
Numéro du passeport
Date de délivrance du passeport
Lieu de délivrance du passeport
Adresse postale du domicile actuel
Service
Emploi et fonctions exercées
Adresse postale du service
Téléphone
Télécopie
Téléphone portable
Adresse courriel

Résidence à Brest/Plouzané

Lieu d'hébergement _____

Date d'arrivée _____

Date de départ _____

Informations bancaires (en cas de prise en charge)

Nom, prénom et adresse personnelle du titulaire du compte bancaire _____

Numéro de compte bancaire _____

Nom et adresse de l'agence bancaire où est domicilié le compte

Code IBAN _____

Code SWIFT ou BIC _____

Validation par le supérieur hiérarchique

Nom
Prénom
Qualité, grade
Service
Fonction exercée
Adresse courriel

Autres informations

Exigences alimentaires _____

Communication d'informations

Je donne mon accord à la communication de mes données de contact dans les documents (liste de participants, rapport, ...)

Oui Non

Annulation

Les demandes d'annulations doivent être adressées par courriel à academy@iala-aism.org. Dans le cas d'une non-participation sans annulation au préalable avec un délai minimum d'une semaine, la totalité des sommes dépensées par l'AIMS, en cas de prise en charge, seront facturées.